

La Sidra

DE LA SEMAINE

50^{ème} ANNIVERSAIRE
BETH LOUBAVITCH
1968 - 2018

MICHPATIM

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

À la suite de la révélation au Sinaï, D.ieu donne une série de lois pour le Peuple juif. Elles incluent les lois concernant le serviteur contractuel, les compensations en cas de meurtre, d'enlèvement, d'assaut et de vol, les lois civiles pour rembourser les dommages, les prêts et les responsabilités des « quatre gardiens », enfin les lois dirigeant la conduite des cours de justice.

On y lit également les lois interdisant les mauvais traitements à l'égard des étrangers, l'observance des fêtes saisonnières, les dons agricoles à apporter au Temple de Jérusalem, l'interdiction de cuire ensemble le lait et la viande et la Mitsva de la prière. La Paracha Michpatim comporte en tout 53 Mitsvot : 23 commandements positifs et 30 commandements négatifs.

D.ieu promet de conduire le Peuple d'Israël en Terre Sainte et le met en garde contre les pratiques païennes de ses habitants.

Le Peuple d'Israël proclame « Nous ferons et nous entendrons tout ce que D.ieu nous a ordonné ». Laisant Aharon et Hour en charge du camp, Moché monte sur le mont Sinaï pour recevoir la Torah de D.ieu et y reste quarante jours et quarante nuits.

La Paracha de cette semaine, Michpatim, est la première qui suit le Don de la Torah, lu la semaine dernière, dans la Paracha Yitro.

Le mot *Michpatim* ou « statuts » ne désigne pas tous les commandements de la Torah mais plutôt ceux que l'intellect humain peut appréhender, ceux que même sans la Torah les hommes observeraient d'eux-mêmes.

Rabbi Chalom Dov Ber, cinquième Rabbi de Loubavitch, avait l'habitude de citer nos Sages qui affirmaient que même si la Torah ne nous avait pas été donnée, à D.ieu ne plaise, nous aurions appris la discrétion d'un chat, etc.

Suite en page 2

Edito

22 Chevat : plus qu'un message

Les grandes dates interrogent toujours de la même façon : revenant d'année en année, offrent-elles d'autres perspectives que mémorielles et commémoratives ? Il est vrai que, bien souvent, elles sont seulement l'occasion de célébrations obligées, officielles et incontournables. Voici pourtant que, cette semaine, revient le 22 Chevat, l'anniversaire du décès de la Rabbanite 'Haya Mouchka, la femme du Rabbi de Loubavitch. Elle quitta ce monde en 5748-1988 et l'événement retentit encore, non seulement dans le cœur de ceux qui la connurent mais, plus largement, comme instaurant un jour porteur d'enseignement, d'action et d'espoir.

Ce n'est évidemment pas par hasard que le 22 Chevat se tient à New York le congrès international des Chlou'hot, ces femmes envoyées dans tous les pays du monde avec leur mari et qui assument la tâche de transformer les endroits où elles vivent, à la fois enseignantes, directrices d'institutions etc. Chargées de tout cela par le Rabbi, elles savent conduire ceux qu'elles rencontrent vers un temps meilleur. Et si elles ont choisi cette date pour se retrouver chaque année, c'est qu'elle recèle une puissance particulière.

La vie de la Rabbanite en est une expression à valeur d'exemple. Elle connut les plus grands bouleversements de l'histoire : l'oppression stalinienne en URSS, les tragédies de la guerre et l'invasion allemande en France. Elle resta cependant fidèle à ce qu'elle était, sans jamais reculer ou renoncer. Son nom en porte témoignage : 'Haya Mouchka. « 'Haya » signifie « vivante », comme pour dire que cette vie est si intense et si profonde qu'elle ne connaît jamais d'interruption au-delà même de la disparition physique. « Mouchka », le musc, un parfum à la fois précieux et subtil. Le parfum, disent les commentateurs, a le pouvoir de reconforter l'âme malgré son caractère presque immatériel. Il s'attache à celui qui en est porteur.

« Vie » et « parfum », c'est en soi un programme, une manière de vivre. Nous vivons un temps où ces notions si essentielles manquent bien souvent. Perclus par la pesanteur des choses, l'homme en vient à oublier ce qui l'entraîne au-delà de lui-même et lui confère toute la noblesse de l'humain. La Rabbanite, par sa vie, nous montre le chemin. Tout est possible. Le monde peut changer et l'avenir retrouver ses couleurs. Demain chantera. A New York, les Chlou'hot réunies l'affirment. Plus qu'un message, le 22 Chevat est la date de naissance d'une action.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT MICHPATIM

PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 17h 43
Sortie : 18h 52

Bordeaux 18.03
Grenoble 17.37
Lille 17.36
Lyon 17.40

Marseille 17.43
Montpellier 17.48
Nancy 17.28
Nantes 18.02

Nice 17.34
Rouen 17.46
Strasbourg 17.22
Toulouse 17.58

A partir du dimanche 4 février 2018 Pose des Téléfilms : 7h 12 Heure limite du Chema : 10h 40 - Molad : jeudi 15 février à 15h 9 mn et 3 'halakim - Roch 'Hodech Adar : jeudi 15 et vendredi 16 février 2018



Articles et contenu réalisés par Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine – 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

Ces comportements émanent de l'intellect humain.

Cependant, dans la Paracha sont évoqués non seulement les *Michpatim*, lois que l'on comprend intellectuellement et rationnellement, mais également les '*Houkim*, ces lois à l'autre extrême, qui dépassent complètement l'entendement humain, qui n'ont aucune explication rationnelle, comme peut l'être l'interdiction de consommer ensemble du lait et de la viande.

Pourquoi devrions-nous inclure ces '*Houkim*, qui sont des lois sans fondement rationnel, dans une Paracha qui s'appelle *Michpatim*, évoquant des lois qui ont toutes une explication rationnelle ?

La '*Hassidout* explique que la façon dont sont accomplis les *Michpatim* présente un avantage.

Quand on comprend intellectuellement une Mitsva, on l'accomplit avec un plus grand enthousiasme, avec plus de plaisir et plus d'énergie. En effet, dans l'exécution de cette Mitsva sont impliqués tous les aspects de notre être, y compris notre intellect. On ne l'accomplit pas seulement parce qu'on doit le faire, parce que c'est notre devoir, mais étant donné que l'on saisit la grandeur de la Mitsva, son projet, on s'y implique avec davantage d'énergie.

La pensée '*hassidique* nous explique un concept très important : toutes les Mitsvot, quelles qu'elles

soient, possèdent en elles-mêmes cet aspect des *Michpatim*. Elles ont toutes, dans une certaine mesure, un lien avec la compréhension rationnelle.

Comment cela peut-il être possible alors que les '*Houkim*, comme nous l'avons vu, sont complètement irrationnels ?

Il est expliqué que, s'il est vrai que le contenu de ces lois est totalement inaccessible à l'entendement humain, nous ne pouvons ainsi saisir pourquoi la consommation simultanée du lait et de la viande n'est pas autorisée, nous pouvons toutefois comprendre en quoi consiste leur accomplissement concret et quel est l'effet de la Mitsva.

Le mot Mitsva, qui signifie littéralement « commandement », possède la même racine que le mot *Tsavta* qui veut dire « connexion », « lien ». Cela implique que l'accomplissement d'une Mitsva a des effets prodigieux.

En effet, par essence, il serait absolument impensable qu'un être humain fini, doté d'une personnalité et d'un intellect limités, puisse nouer un lien quelconque avec un Créateur infini. Cela paraît totalement impossible.

Et pourtant c'est là l'accomplissement de la Mitsva, dans le sens de *Tsavta*. La Mitsva rend possible le lien entre un être humain fini et D.ieu infini.

Par nous-mêmes, nous ne pour-

rions pas imaginer qu'il existe une manière de nous lier avec l'Infini mais quand cet Etre Infini nous donne le moyen de nous lier à Lui, cela devient possible.

C'est la raison pour laquelle lorsque nous accomplissons un '*Hok*, une Mitsva qui ne s'appuie sur aucune explication rationnelle, nous ne pouvons impliquer notre intellect et peut-être manquons-nous d'enthousiasme en ce qui concerne le contenu de la Mitsva. Mais l'effet que produit cet accomplissement, le fait que nous accomplissions un acte qui n'a pas d'explication rationnelle, auquel nous ne comprenons rien, cela, nous sommes à même de le saisir. En accomplissant ce '*Hok*, cet acte irrationnel, nous nous lions à notre Source Infinie, dans une unité merveilleuse que l'on ne peut trouver nulle part ailleurs dans l'univers.

Et c'est là la source de la joie et de l'enthousiasme que nous devons ressentir dans l'accomplissement de ce type de Mitsva.

Nous pouvons dès lors l'accomplir comme les *Michpatim*, comme les lois que nous comprenons, dans ce cas précis, non parce que nous en comprenons le sens mais parce que nous avons réalisé quelle était l'idée de la Mitsva, l'accomplissement et l'effet de la Mitsva qui nous permet de nous attacher à la source Infinie de toute vie et de toutes les bénédictions.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 4 FÉVRIER - 19 CHEVAT

Mitsva positive n° 127 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la dîme des produits de la terre.

• LUNDI 5 FÉVRIER - 20 CHEVAT

Mitsva positive n° 127 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la dîme des produits de la terre.

• MARDI 6 FÉVRIER - 21 CHEVAT

Mitsva positive n° 127 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la dîme des produits de la terre.

• MERCREDI 7 FÉVRIER - 22 CHEVAT

Mitsva positive n° 127 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la dîme des produits de la terre.

• JEUDI 8 FÉVRIER - 23 CHEVAT

Mitsva positive n° 127 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la dîme des produits de la terre.

Mitsva positive n° 128 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la seconde dîme.

Mitsva négative n° 152 : Il nous est interdit de dépenser l'argent du rachat de la seconde dîme pour tout autre usage que la nourriture ou la boisson.

• VENDREDI 9 FÉVRIER - 24 CHEVAT

Mitsva négative n° 150 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger la seconde dîme, en cas d'impureté, avant de l'avoir rachetée, même à Jérusalem.

Mitsva négative n° 151 : Il est interdit à une personne en deuil de consommer la seconde dîme.

• SAMEDI 10 FÉVRIER - 25 CHEVAT

Mitsva négative n° 141 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la seconde dîme des céréales (non encore rachetée) en dehors de Jérusalem.

Mitsva négative n° 142 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la seconde dîme du vin (non encore rachetée) hors de Jérusalem.

Mitsva négative n° 143 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la seconde dîme de l'huile (non encore rachetée) hors de Jérusalem.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

LE FILS DU PHARMACIEN

Bien que mon père fréquentât la synagogue chaque matin, on ne pouvait pas le qualifier de pratiquant : il ne portait pas la Kippa et sa pharmacie restait ouverte sept jours sur sept. A l'époque (fin des années 50, début des années 60), les pharmacies ne ressemblaient pas à celles de maintenant. Les médicaments n'étaient pas vendus en boîtes toutes prêtes, il fallait concasser les ingrédients à la main et calculer les doses exactes pour chaque client. De fait, mon père servait pratiquement de docteur pour les clients qui lui demandaient conseil. On peut dire qu'il vivait dans ce magasin et ma mère l'y aidait souvent.

Nous n'étions pas Loubavitch mais, avec le temps, mon père développa une certaine relation avec le Rabbi et ma mère avec la Rabbanit 'Haya Mouchka. Celle-ci venait souvent à la pharmacie pour acheter des médicaments – pas spécialement pour elle-même ou le Rabbi mais pour d'autres personnes. Elle emmenait parfois ma mère dans sa voiture pour faire des courses dans le quartier. Souvent elles m'emmenaient.

Mon père avait de grandes discussions avec le Rabbi. Parfois il me prenait avec lui mais j'étais jeune et leurs conversations philosophiques ou économiques ne m'intéressaient pas. Je restais de-

hors et jouais au ballon. Mais à partir du jour où j'ai brisé une fenêtre, on ne me laissa plus venir...

Le Rabbi tentait de convaincre mon père de fermer le magasin Chabbat. Mon père prétendait que les gens dépendaient de lui et qu'en préparant des médicaments, il contribuait à sauver des vies. Mais le Rabbi insistait : « Vous pouvez fermer Chabbat ! Les gens qui viennent à la pharmacie ne sont pas en danger de mort ! C'est important pour votre âme juive de fermer le Chabbat et vous irez mieux sur le plan spirituel ! ».

Mais bien sûr, le samedi était surtout le jour le plus rentable pour un pharmacien. Les gens ne travaillaient pas et en profitaient pour faire leurs courses. Donc mon père ne fermait pas le magasin et le Rabbi continuait à argumenter avec lui à ce sujet.

Puis un Italien ouvrit une pharmacie non loin de là et le Rabbi en profita pour faire réaliser à mon père que les gens ne dépendaient plus de lui : l'autre pharmacie était ouverte 24 heures sur 24, sept jours sur sept et quelqu'un d'autre pouvait donc « sauver des vies ».

Acculé, mon père protesta cependant : « Mais qu'en sera-t-il de ma Parnassa ? Le samedi est le jour qui me procure plus de rentrées que tous les autres jours de la semaine ! ».

Le Rabbi répondit par une lettre :

« A propos de la question de la Parnassa et l'effet immédiat que la fermeture Chabbat et les jours de fêtes juives aurait sur vos affaires, il est important de réaliser... que ce qui compte vraiment, ce n'est pas tant la quantité d'argent qui est gagnée mais la façon dont cet argent sera utilisé. Toute personne sensée préférera gagner moins mais utiliser ses gains pour des dépenses saines et agréables plutôt que gagner davantage et dépenser cet argent chez le docteur entre autres : car alors, il y a non seulement les dépenses mais aussi le trouble et la douleur que cela implique, D.ieu préserve ! A y bien réfléchir cependant, on doit garder à l'esprit que l'argent gagné d'une façon contraire à la Loi Divine ne peut pas servir à des buts utiles ; le gain apparent n'est qu'illusoire et même pire ! Donc, de quelque point

de vue qu'on se place (religieux, moral ou économique), il n'existe aucune justification pour garder votre magasin ouvert Chabbat et les jours de fêtes juives et cela ne présente aucun intérêt pour vous. Par contre, obéir à la Loi Divine vous apportera d'autres bénédictions, pour une bonne santé et la prospérité, aussi bien matérielle que spirituelle ». Le Rabbi concluait sa lettre avec des bénédictions pour la fête de Pessa'h qui approchait avec ces mots : « Puisse la saison de notre liberté vous apporter à vous ainsi qu'aux vôtres, une pleine mesure de libération de tous doutes et anxiétés et la véritable libération dans le plein sens du terme... ».

C'est ce qui convainquit mon père de fermer la pharmacie le Chabbat.

Quant à moi, je commençai assez jeune à graviter autour des Loubavitch. Quand j'étais un adolescent, de nombreux Juifs quittèrent le quartier de Crown Heights ; la synagogue de mon père qui avait compté parfois jusqu'à 500 fidèles n'en abritait plus qu'une trentaine. Mais les Loubavitch étaient de plus en plus nombreux. J'y allais le Chabbat matin, leur synagogue du 770 Eastern Parkway était remplie avec peut-être mille ou deux mille personnes, une mer de gens. Ils portaient tous des costumes sombres et des chapeaux noirs et je détonnais avec mes tee-shirts rouges ou mes vestons à carreaux. Je me souviens que le Rabbi me regardait et me reconnaissait.

A cette époque, le Rabbi et la Rabbanit étaient aisément accessibles et on pouvait facilement les approcher. Je me souviens de la chaleur qui émanait d'eux et qui faisait que même un enfant comme moi se sentait à l'aise.

Et je constate que cette chaleur est présente dans toutes les communautés Loubavitch dans le monde entier. Quand j'ai fait mon Aliya et que je me suis installé en Israël, j'ai fini par adhérer à la communauté Loubavitch de Tékoa parce que je m'y suis senti bien accueilli – quelle que soit la façon dont je suis habillé. Et cet accueil chaleureux est pour moi la marque de fabrique du Rabbi.

Harvey Milstein - JEM
Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H

Chaque prière est un progrès

Pour la Délivrance du peuple juif, une Délivrance éternelle qui ne sera suivie d'aucun autre exil, nous devons augmenter nos prières, les premières et les dernières générations. Les prières des premières générations aideront celles des dernières générations.

Ce sera plus facile pour les dernières générations qui sont plus proches de la Délivrance finale. Leurs prières seront plus acceptées que celles des premières générations. Puisque le sujet est si important, il doit y avoir une abondance de prières, génération après génération, afin que les prières pour la Délivrance soient acceptées.

(d'après Beth Elokim LéHamabit, Porte de la prière, chap. 17) H.N.

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QUE LES « QUATRE PARACHOT » ?

Nos Sages ont institué de lire, en plus de la Sidra hebdomadaire, une « Paracha » supplémentaire durant les semaines qui précèdent Pourim et Pessa'h.

• La première s'appelle « **Chekalim** ». Elle rappelle la nécessité pour chacun de donner chaque année un demi-Chékel pour l'entretien du Temple et l'achat des sacrifices communautaires. Cette Paracha (Exode 30 - 11 à 16) est lue le Chabbat qui précède Roch 'Hodech Adar (cette année le Chabbat Michpatim 10 février 2018). On sortira donc deux rouleaux de la Torah :

- un pour la Paracha de la semaine : Michpatim (sept montées)

- un pour la Paracha Chekalim (un appelé qui lira aussi la Haftara tirée du livre des Rois (11. 17 pour les Séfaradim ou 12. 1 à 17 pour les Achkenazim).

• La seconde s'appelle « **Za'hor** » et rappelle la nécessité de se souvenir d'Amalek (Devarim - Deutéronome 25. 17 à 19). Elle est lue le Chabbat précédant Pourim, cette année Chabbat Tetsavé, le 24 février 2018. La Haftara relate le combat du roi Chaoul contre Amalek (Samuel I - 15 1 à 34).

• La troisième s'appelle « **Para** » (Bamidbar - Nombres 19. 1 à 16) et rappelle la nécessité de se purifier avant la fête de Pessa'h. Elle est lue le Chabbat Vayakhel-Pekoudé, 10 mars 2018. La Haftara rappelle la pureté du Temple (Ezékiel. 16 à 38).

• La quatrième s'appelle « **Ha'hodech** » (Chemot - Exode 12. 1 à 20) et rappelle l'importance du mois de Nissan et le sacrifice pascal. Elle est lue le Chabbat Vayikra, Roch Hodech Nissan, le 17 mars 2018. Ce Chabbat, on sortira 3 rouleaux de la Torah : pour Chabbat, pour Roch 'Hodech et pour la Paracha Ha'hodech. On lira la Haftara dans Ezékiel de 45. 15 à 46.18.

F.L.

TAXE D'APPRENTISSAGE

ECOLE BETH HANNA-LOUBAVITCH

59, fbg de Pierre - 67000 STRASBOURG
Habilitation délivrée par la préfecture du Bas-Rhin

"Pour nous permettre de poursuivre notre action
et d'aider encore mieux notre Communauté"

SOUTENEZ-NOUS PAR LE VERSEMENT

DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

UAI 0672656Y

Pour tous renseignements :

Tél : 03.88.75.66.05 Fax : 03.88.75.63.58

Portable: 06 11 45 96 90

E-mail: bethloubavitch67@aol.fr

ב"ח

GARAGE DIRECT AUTO

Carrosserie
Peinture
Mécanique

Franchise offerte
(voir conditions au garage)

14 véhicules de courtoisie
- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

franprix

HAUTPOUL / GEORGES AURIC

51 rue d'Hautpoul

75019 Paris

Un large choix de produits
cacher, boutargue...

Baisse des prix !!

Livraison à domicile :

01 42 08 00 52

Notre équipe vous accueille
chaleureusement

Régie pub

Maisons-Alfort (94)
30 ans d'activité

recherche pour vente
par téléphone sur
supports accrédités

Commerciaux H/F

- avec expérience
- débutant(es) bienvenu(es)
(formation assurée)

Rémunération motivante
et évolutive. Statut à convenir.

Tél **01.43.53.64.00**



sur place - à emporter - en livraison

99 rue de Tocqueville
75017 Paris

MIMI 09.81.96.46.02

Cacher Lamehadrine sous le contrôle du Rav Pevzner



ESHHEL
Gourmet

GLATT CACHER LAMEHADRINE

Traiteur • Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris

06 51 42 24 47

NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU...

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit - 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

OMEGA EXPERT

Expert bâtiment
Technique - Malfaçons
Infiltration - Fissures
DTG

Expert d'assuré
Incendie - Vol
Dégât des eaux

01 77 36 77 77
omegaexpert.fr

VOTRE SECURITE NOTRE PRIORITE

SOLUTIONS PLURIMÉDIAS SÉCURITÉ

Installation / Maintenance / Dépannage

Caméra Vidéo Surveillance

Alarme Intrusion Télésurveillance

Contrôle d'accès interphonie

Serrurerie générale
Porte blindée
Coffre fort

SNSGROUPE.FR
01 80 91 59 14

Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Vous pouvez également la déposer au Beth Loubavitch : 8 rue Lamartine - Paris 9^e ou 55 rue Petit - Paris 19^e

Contactez-nous au **01 45 26 87 60**
Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.



ב"ה

À l'occasion du 22 Chevat
30^{ème} Hilloula de la Rabbanit 'Haya Mouchka זי"ע
Les Neché Oubnot 'Habad
vous invitent à une

Soirée - Conférence

par Mme Rivka Hecht (Chlou'ha à Tel-Aviv)
Thème: **Le bonheur au quotidien: un choix**
Mardi 6 février 2018 à 20h 30

Dans les salons 'Haya Mouchka
49 rue Petit - 75019 Paris (M^o Ourcq)
Vidéo - Buffet - Goral

Public féminin

Entrée libre

**La journée d'étude se déroulera le mercredi 7 février 2018 - 22 Chevat
de 10h15 à 16h00 à Beth Haya Mouchka.**

Conférence :

Matin: Rebetsen Haya Mouchka : une matriarche de notre temps.
Après-midi: L'Echet 'Haïl par excellence
Par Myriam Benhamou

Tefila - Etude du 'Hitat - Vidéo
Petit déjeuner - Repas - Collation



**LISTE DES UNIVERSITÉS,
ÉCOLES ET LYCÉES
VISITÉS PAR LE BETH LOUBAVITCH**

Beth Loubavitch des Étudiants

Quartier Luxembourg-Sorbonne

Ouvert le dimanche de 10h à 22h

Du lundi au jeudi de 7h30 à 22h

Le vendredi de 7h30 jusqu'à une heure avant Chabbat

Inscription pour les repas de Chabbat étudiants
sur notre site bethloubavitch-etudiants.com
> Rubrique repas de Chabbat

1, rue de l'Abbé de l'Épée - 75005 Paris

Tél.: 01 42 03 13 21

www.bethloubavitch-etudiants.com

Président : Rav S. Azimov

Responsables : Rav M. Arnauve

Rav E. Marosov

PARIS

PARIS 2

M. Danow 06 10 22 02 77
I. Lubecki 06 27 64 84 57
CNAM-INTEC, EDHEC, Ecole Eemi

PARIS 3

M. Lubecki 06 66 90 73 60
Ecole Progress

PARIS 5 et 6

M. Arnauve 07 53 07 06 66
M. Apelbaum 06 61 78 00 20
Univ. Paris I - Panthéon Sorbonne - Ecole
Normal Supérieur - Univ. Paris VI - Pierre
& Marie Curie - Univ. Paris V - Paris
Descartes - Univ. Paris VII - Garancière -
Lycée Montaigne - Lycée Alsacienne
63 rue Notre Dame des Champs

PARIS 8

S.B. Kesselman 07 68 84 60 26
Quartier Miromesnil-Haussmann

PARIS 10

R. Lebar 06 74 27 72 55
Univ. Paris VII - Lariboisière
Progress Santé - CFA IGS

PARIS 11

M. Cohen 06 10 96 30 84
ESCP - Lycée Voltaire
L. Arnauve 06 65 01 18 20
Lycée Progress - 19 rue S. Sabin

PARIS 12

Y. Martinez 06 61 10 62 10
Dentaire • Cours Spinoza
S. Michel de Picpus

PARIS 13

M. Lachkar 06 50 08 48 86
Univ. Paris I - Tolbiac - PSB -
Paris School of Business
Univ. Paris VI - La Pitié Salpêtrière
Univ. Paris VII - Diderot (à côté de
la BNF) - INALCO

PARIS 15

Y. Dijan 06 63 55 15 55
Optique ISO • Ecole d'Immobilier
Prépa Commerciale
A. Marciano 06 15 15 01 02
ESGC • Campus ESME
AEPO Optique • Lycée Fresnel

PARIS 16

M. Gabay 06 60 02 11 11
Univ. Paris IX - Dauphine
Lycée Janson de Sailly

PARIS 17

G. Lankar 06 24 03 71 22
Lycées: Renard, Carnot et Chaptal

PARIS 18

S.B. Kesselman 07 68 84 60 26
Univ. Paris VII - Bichat

ILE-DE-FRANCE

78

L. Mimoun 06 65 96 26 26
HEC - Jouy en Josas

L. Sapira 06 19 83 96 28
79 ter, rue de la Paroisse 78000 Versailles
Lycée Hoche - Versailles
Lycée La Bruyère - Versailles

91

L. Mimoun 06 65 96 26 26
40, rue Alphonse Daudet 91400 Saclay
Supélec - Gif Sur Yvette
IUT - Bures sur Yvette
Campus Orsay - Orsay

92

Y. Chiche 06 99 16 75 67
Prépa Hec - Clamart
Centrale-Châtenay Malabry
Pharmacie-Châtenay Malabry

C. Mergui 06 23 28 96 73
Pôle Universitaire - ENASSE
- IPASSE - Ecole des Cadres, La
Défense

L. Azimov 06 63 04 51 90
Lycée S. James - Neuilly-sur-Seine
Lycée Pasteur - Neuilly-sur-Seine
Univ. Paris X - Nanterre

D. Mimoun 06 14 25 67 81
Univ. Paris V - Paris Descartes •
Malakoff • Univ. Paris V (Dentaire) -
Paris Descartes • Montrouge
M. Abitboul 07 83 95 81 77
Dentaire Montrouge

L. Mimoun 06 65 96 26 26
Lakanal, IUT, Jean Monet - Sceaux

93

S.B. Kesselman 07 68 84 60 26
Univ. Paris XIII - SMBH - Bobigny

94

IUT-ESTP - Cachan
H. Dawidowicz 06 60 83 24 04
Univ. Paris XII - Val-de-Marne
- Créteil
Univ. Paris Est Créteil Droit - Créteil

H. Drockman 06 16 15 57 64
Lycée d'Arsonval
Lycée Marcelin Berthelot

95

M. Dawidowicz 06 10 25 15 28
ESSEC, écoles & université -
Cergy Pontoise

"Bibliobus" du Beth Loubavitch
présent devant l'établissement

ET AUSSI EN PROVINCE

Aix-en-Provence : Acher Gerbi 06 03 90 36 17
Caen : Moti Lewine 06 51 16 07 79
Grenoble : Yhia Lahiany 06 09 51 40 24
Le Havre : Dov Lewine 06 50 77 96 39

Lille : Eli Dahan 06 60 78 27 37
Lyon : Shalom Gurewitz 06 17 99 29 53
Marseille : Barouh Bard 07 83 52 08 38
Montpellier : Levi Paroutch 04 67 92 86 93

Metz : Yaakov Atlan 06 28 34 85 01
Nice : Menahem Altché 06 66 52 70 90
Rennes : Mendy Atlan 06 95 06 13 69
Rouen : Chmouel Lubecki 06 13 79 24 08

Strasbourg : Nati Paris 06 46 11 98 15
Pau : Mendi Matusof 06 22 10 75 49
Toulouse : Gabriel Sebag 06 28 76 00 43

50

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE
BETH LOUBAVITCH
 1968 - 2018

Vous êtes cordialement conviés
 à participer au

DÎNER DE GALA ANNUEL

en faveur des Institutions du
BETH LOUBAVITCH
 fondées par **Rav Shmouel Azimov** ע"ה

MARDI 13 FÉVRIER 2018

- 28 Chevat 5778 -

À 19H30

SALONS DOCK PULLMAN

50, av. du Président Wilson - 93210 La Plaine S. Denis



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

C.S.B.L. | 8, rue Lamartine | 75009 Paris | Tél: 01 42 80 04 05 | blgala@yahoo.fr

Participation : 600 € / COUPLE • Soutien : 1 000 € / COUPLE